الهيئة المغربية لسوق الرساميل
ⵜⴰⵏⴱⴰⴹⵜ ⵜⴰⵎⵖⵔⴰⴱⵉⵜ ⵏ ⵓⴳⴰⴷⴰⵣ ⵏ ⵢⵉⴷⴳⴰⵔⵏ
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur le prospectus relatif à l'augmentation du capital social de Sanlam Maroc au titre de la fusion absorption d'Allianz Maroc

Rabat, le 15 juin 2026

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 15 juin 2026 un prospectus relatif à l'augmentation du capital social de Sanlam Maroc au titre de la fusion absorption d'Allianz Maroc, sous la référence VI/EM/020/2026.

L'augmentation de capital porte sur un total de 1 225 000 actions qui seront émises selon les modalités suivantes :

- Parité d'échange :5 actions de Sanlam Maroc pour 2 actions d'Allianz Maroc ;
- Montant total de l'opération : 2 560 526 315 MAD ;
- Prix d'émission : 2 090,23 MAD par action ;
- Valeur nominale unitaire : 100 Dh par action ;
- Date d'échange : 07 juillet 2026.

Cette opération sera soumise à l'approbation des assemblées des actionnaires de Sanlam Maroc et d'Allianz Maroc devant se tenir le 02 juillet 2026.

Un extrait du prospectus sera incessamment publié sur le site internet de Sanlam Maroc et d'Allianz Maroc

Le prospectus visé par l'AMMC est :

- Tenu à la disposition du public au siège social de Sanlam Maroc et d'Allianz Maroc et sur le site internet de Sanlam Maroc ;
- Disponible sur le site internet de la Bourse de Casablanca ;
- Disponible sur le site de l'AMMC.

CP/EM/024/2026

Contact :
Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
OperationsFinancieres@ammc.ma
05 37 68 89 71